



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question orale n° 1243

Texte de la question

Mme Huguette Bello attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des déficients visuels de La Réunion qui, contrairement à ceux de la France continentale, ne peuvent bénéficier des différents services facilitant l'accès aux téléphones mobiles. Elle demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre pour que soit respectée, sur l'ensemble du territoire national, la charte signée par les opérateurs selon laquelle ils s'engagent à « permettre aux personnes handicapées de tirer le meilleur parti de la téléphonie mobile en matière d'autonomie, d'insertion et de sécurité ».

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1243

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 573

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2011

Question retirée le : 8 février 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)